

Intervenants-référents du Programme de Réussite Éducative : un statut précaire, des fonctions à investir

Le Programme de Réussite Éducative, en tant que politique de réduction des inégalités et de prévention du décrochage scolaire inscrit cette réflexion dans le deuxième axe du colloque.

Le projet partenarial du PRE s'adresse aux enfants et aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville accumulant des difficultés scolaires à des fragilités sociales, familiales, sanitaires ou encore comportementales.

Pour assurer leur accompagnement scolaire et social, la municipalité enquêtée¹ fait appel à des étudiants ou des retraités issus du travail social ou de l'éducation ou à toute personne détenant un Bac+2, dont les qualités relationnelles ont été supposées par le coordonnateur. Ces intervenants-référents, peu voire non-formés aux modalités d'intervention socio-éducative innovantes du PRE, se voient alors proposé un emploi précaire² dont le statut est mal établi (Elias 1997) et les missions floues. Cette absence de visibilité au niveau institutionnel ne permet pas aux enseignants, à l'origine des signalements d'enfants, de les identifier comme des partenaires légitimes face à la complexité des situations rencontrées. Ne sachant pas réellement à qui ils s'adressent et quels sont leurs objectifs, ils entrent dans une logique de donneurs d'ordre et d'exécutants et une forme de délégation des tâches les plus pénibles (Tardif 2010) s'installe.

Dans ce contexte, comment ce personnel, fragilisé par l'organisation de la structure qui l'emploi, parvient-il à s'établir dans ses fonctions ? Une étude qualitative, menée dans une ville du centre ouest de la France depuis deux ans, interroge la façon dont les intervenants-référents construisent leur compréhension des enjeux de leurs fonctions et les investissent.

L'analyse de données récoltées de manière ethnographique et participante et lors d'entretiens semi-directifs, réalisés auprès d'intervenants-référents et d'enseignants, a mis en lumière des pratiques s'apparentant aux « bricolages » (de Certeau 1990). Confrontés à leurs propres difficultés, les intervenants-référents développent trois principales stratégies leur permettant de mener à bien, tant que faire se peut, leur mission.

Ils tentent tout d'abord de développer des actions, répondant à la fois aux injonctions de la hiérarchie et aux urgences du terrain, à partir de leurs expériences antérieures ou de leurs qualités personnelles. Lors des entretiens, chacun insiste sur sa formation professionnelle ou ses études pour justifier les choix et les actions réalisés auprès des enfants. Au contraire, les intervenants-référents issus d'autres secteurs que le social ou l'éducatif, mettent en avant leur manque de connaissances dans le domaine mais trouvent leur légitimité dans leurs qualités d'écoute et leur empathie.

Deuxièmement, lorsque les volontés scolaro-centrés des enseignants prennent le dessus, certains font le choix d'orienter leurs interventions en ce sens. En répondant aux attentes scolaires ils s'assurent d'une part la reconnaissance de leur travail par l'équipe pédagogique et apportent d'autre part des résultats immédiats. Alors que l'aide aux devoirs ne fait pas partie des missions du PRE, cette activité est privilégiée par les intervenants-référents car, paradoxalement, elle est aussi reconnue comme efficace par le coordonnateur. Elle permet à la fois d'être perçu comme un bon « praticien » et de produire des résultats visibles en peu de temps.

Les intervenants-référents s'emparent enfin des formations internes proposées une à deux fois par an par le PRE. Elles leur permettent de se doter d'outils éducatifs jusque là détenus

1 Toutes les municipalités ne développent pas les mêmes modalités d'action.

2 Contrat d'un an renouvelable.

seulement par les professionnels de la pédagogie. Ils expliquent réutiliser les savoirs acquis lors de ces temps pour « prolonger la classe » lors de leurs séances. Ils ont le sentiment que cela leur confère une légitimité dans l'action éducative et rétablit une symétrie dans leur relation aux enseignants.

Par la succession de stratégies d'adaptation et d'ajustement au gré de leurs intérêts de reconnaissance professionnelle, les intervenants-référents parviennent à investir leurs fonctions socio-éducatives et à s'y mouvoir. Ils contournent ainsi les difficultés liées à la précarité de leur statut et assoient leur place au sein des parcours éducatif des enfants.

Bibliographie :

de Certeau, M., (1990) *L'invention du quotidien*, Gallimard.

Elias, N., (1997), *Les logiques de l'exclusion*, Fayard.

Tardif, M. & Levasseur, L., (2010), *La division du travail éducatif. Une perspective nord-américaine*, PUF.